



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 27
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n°2016-126
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016
**BUDGET ANNEXE DU SERVICE
PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF - SPANC**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 29 août 2016 et affichée le 29 août 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 13 SEPT 2016


LE MAIRE

Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 6 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi 6 septembre, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), M. Jean-Hubert M'Simbona (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Karine Mounien (par Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine Gossard (par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi-Fatima Anli), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Patrick Jardinot à 17h12, Mme Valérie Auber à 17h12, Mme Bibi-Fatima Anli à 17h18.

Départ (s) en cours de séance : M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint à 18h34.

Absent (s): M. Wilfrid Cerveaux, M. Hary Auber (absent excusé), Mme Firose Gador, M. Patrice Payet.

.....
.....

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016
BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF – SPANC**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M49,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » du mardi 23 août 2016,

Vu le rapport présenté en séance le 6 septembre 2016 relatif au budget supplémentaire 2016 du Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif – SPANC,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : M. Patrick Jardinot et Mme Valérie Auber),

DÉCIDE

Article 1 : d'arrêter l'équilibre budgétaire après budget supplémentaire à 5 686,67 € en section de fonctionnement.

Article 2 : d'arrêter les montants du budget supplémentaire à 2 686,67 € en section de fonctionnement.

Article 3 : de constater que l'excédent de fonctionnement reporté 2015 (chapitre 002) est de 4 686,67 €.

Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016

BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SPANC

Le budget supplémentaire du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif s'équilibre à hauteur de 5 686,67 €.

En section de fonctionnement, les recettes et les dépenses sont présentées ci-après par chapitre :

DEPENSES			CHAPITRES	RECETTES		
Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Total Budget		Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Total Budget
<i>Opérations réelles</i>						
			002 – Résultat de fonctionnement reporté (N-1)		4 686,67	4 686,67
			70 – Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	3 000,00	- 2 000,00	1 000,00
3 000,00	2 686,67	5 686,67	011 – Charges à caractère général			
3 000,00	2 686,67	5 686,67	Total Opérations réelles	3 000,00	2 686,67	5 686,67
3 000,00	2 686,67	5 686,67	TOTAL	3 000,00	2 686,67	5 686,67

Au niveau des recettes, l'excédent de fonctionnement reporté de 2015 est de 4 686,67 €. Les prévisions au chapitre 70 concernent les produits issus des diagnostics et des contrôles de conception des fosses septiques. Ces prévisions sont revues à la baisse compte tenu du prévisionnel d'activité ajusté.

Au niveau des dépenses, les prévisions au chapitre 011 concernent les prestations portant sur les diagnostics des fosses et les frais de gestion du service qui sont à facturer par la Ville.

En section d'investissement, aucun mouvement n'a été constaté en 2015. Il n'y a donc aucune reprise à effectuer concernant le résultat et les restes à réaliser au titre de 2015.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le budget supplémentaire 2016 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Affaire suivie par la Direction Financière

